



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prime baccalauréat mention Très bien

Question écrite n° 802

Texte de la question

M. Stéphane Viry appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'initiative prise par certaines communes, de verser une prime aux bacheliers qui obtiennent le baccalauréat avec une mention très bien, motivant plus encore les jeunes lycéens dans leur objectif de réussite. Cependant, toutes les communes ne peuvent faire face à cette dépense, ce qui génère des inégalités entre les jeunes bacheliers, d'autant plus regrettables que l'épreuve de l'examen quant à elle, est nationale. Afin d'harmoniser la règle sur tout le territoire, il propose une réflexion sur une prise en charge du versement de cette prime par l'État afin de permettre un traitement égalitaire quelle que soit la commune de résidence du jeune étudiant. Il souhaiterait savoir si cette mesure peut être envisagée et connaître son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Viry](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 802

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 août 2017](#), page 4210

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)